

CHAUMONT **info**

10

**LE VÉLO
SUR LA BONNE
VOIE**

n° 36



LE PROJET DE LA VENDUE RELANÇÉ

8

LA NOUVELLE CHAUFFERIE BOIS

15

L'EXPOSITION INAUGURALE DU CIG

20

n° 36

sommaire

- 8** **zoom sur**
LE PROJET DE LA VENDUE RELANCÉ
- 10** **dossier**
ÇA ROULE POUR CHAUMONT
- 13** **environnement**
BIENTÔT UNE CHAUFFERIE « BOIS »
- 15** **transports**
SNCF : ATTENTION TRAVAUX !
- 16** **une année graphique**
LES ÉTUDIANTS PLANCHENT POUR LES MULTI-ACCUEILS
- 18** **Centre International du Graphisme**
UNE INAUGURATION AVEC LES AFFICHES DE LA COLLECTION
- 22** **culture**
LIBELLULE À LA CHAPELLE
- 23** **sport**
LES PAGES DE L'OMS
- 26** **tribunes**
PAROLES D'ÉLUS

édito



Chaumont, une ville aux couleurs de l'été

Chaumont n'est pas à l'image du printemps pluvieux que nous venons de vivre. La ville n'est pas non plus à l'image de la morosité ambiante de notre Pays. Chaumont est en fête, aux couleurs de l'été et des manifestations estivales organisées

par la Ville et les associations chaumontaises.

Chaumont est aux couleurs de l'optimisme et du rassemblement autour de projets pour les Chaumontais, pour aujourd'hui et pour demain.

Chaumont est aux couleurs du commerce, des animations commerciales de centre-ville qui rencontrent une belle affluence, mais aussi de l'espoir avec un pas décisif vers le projet commercial de La Vendue.

Chaumont est aux couleurs des engins de chantiers et des travaux qui rendront notre ville plus accessible et plus attractive.

Chaumont est aux couleurs du développement économique avec des entreprises qui se développent, investissent et créent de l'emploi pour notre territoire.

Chaumont est aux couleurs de la création et de l'innovation avec la découverte du Centre International du Graphisme et les visites durant lesquelles les Chaumontais viennent nombreux.

Chaumont est aux couleurs des parcs et jardins dans lesquels, les petits et les grands pourront apprécier le calme, l'apaisement et la convivialité des lieux.

Chaumont est aux couleurs de l'Amérique avec les cérémonies des 3 et 4 juillet derniers et celles du centenaire qui se préparent pour 2017.

Chaumont est aux couleurs des vacances parce qu'il fait bon vivre à Chaumont durant l'été.

Excellentes vacances à Chaumont.

Christine Guillemy
Maire et Présidente
de l'Agglomération de Chaumont
2^{ème} Vice-Présidente de la Région Grand Est



HOLI DAY | 25 juin

4



TREMLIN DU CHIEN À PLUMES | 25 juin

MAPPING SUR L'HÔTEL DE VILLE | 25 juin



10^e ÉDITION HANDI'ARC | 8 juin



2^e FÊTE MÉDIÉVALE | 12 juin



CONCOURS D'ÉLÉGANCE
VOITURES ANCIENNES | 28 mai



TRIATHLON | 22 mai



FÊTE DE LA MUSIQUE | 21 juin



FÊTE DE LA SAINT JEAN
LA ROCHOTTE | 18 juin

Retour en images



PARRAINAGE CITOYEN | 6 juin



INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX
DU SECOURS POPULAIRE | 19 mai



FUN CAR | 19 juin



24 H SOLEX - 20^e ÉDITION | 4 et 5 juin

1



2



3



4



5



1 HÉLÈNE CHARBONNIER À LA TÊTE DU CIG

Le jury de sélection pour le poste de Directeur général du Centre International du Graphisme a dû opérer un choix parmi de nombreuses très bonnes candidatures, la fonction attirant des profils variés et originaux. Un jury, dans lequel les partenaires du Centre étaient représentés - Etat, Région, Ville, experts - a réalisé une première sélection qui a été proposée à l'arbitrage d'un second, composé de Christine Guillemy, Maire et Présidente de l'Agglomération de Chaumont, 2^{ème} Vice-Présidente de la Région Grand Est et de Paul Fournié, élu en charge du graphisme également chargé de représenter les partenaires. Le choix a été difficile mais s'est porté avec enthousiasme sur Hélène Charbonnier.

Secrétaire générale de la Commission interprofessionnelle du Livre, Hélène Charbonnier a su se différencier des autres candidats en proposant un épais dossier, véritable vision de ce que devait être la direction d'un tel centre. Cette spécialiste des questions éditoriales et de gestion publique a ainsi pu démontrer non seulement ses connaissances étendues dans le domaine et sa remarquable capacité de travail mais aussi sa volonté de diriger une équipe et un établissement inédit. En plus de ses compétences, sa force de conviction et son envie ont emporté le choix du jury. Hélène Charbonnier a pris ses fonctions le 1er juillet, mais avait déjà contacté l'équipe du graphisme pour travailler en avance de phase, avec pour mission de préparer entre autres l'ouverture du lieu début octobre. Une impatience qui présage du bon pour une discipline où la réactivité et le dynamisme sont des mots importants.

en bref

2 DES SERVICES PLEINS DE RESSOURCES

La Ville de Chaumont sait pouvoir compter sur le savoir-faire de ses agents. Dernièrement, les services techniques ont pu mettre en avant l'éventail de leurs compétences.

A l'école Voltaire, ils participent à la rénovation et reconfiguration du site qui doit accueillir à la rentrée la halte garderie. Menuisiers, plaquistes, plombiers, électriciens et serruriers sont mobilisés. Des aménagements paysagers et 1600m² de traitement de surface ont été réalisés sur la Place des Arts par les services voirie et espaces verts.

Aux abords du CIG enfin, les équipes ont conduit une opération délicate avec, à terme, la réalisation de 800 m² de cheminement piéton en béton désactivé. L'opération est menée avec un niveau d'exigence et un contrôle qualité identique à ce qu'on impose aux prestataires extérieurs. Le résultat est au rendez-vous.

3 FÊTEZ LE 14 JUILLET AVEC LES SAPEURS-POMPIERS

Cette année, les célébrations de la Fête nationale se dérouleront le 13 juillet, à la Cité des sapeurs-pompiers, 29 rue du Vieux Moulin. Des animations sportives et de multiples activités seront proposées à partir de 14h30. En parallèle, les jeunes pompiers effectueront différentes démonstrations. Les visiteurs auront la possibilité de se restaurer à partir de 19h en attendant le grand feu d'artifice qui sera tiré à 23h. Un bal populaire clôturera cette journée festive placée par les organisateurs sous le signe de la convivialité.

4 CAP AU NORD POUR LE RÉSEAU DE CHALEUR

Une nouvelle extension du réseau de chaleur débutera avant la fin de l'année. Depuis la chaufferie du Cavalier, cette phase permettra d'alimenter les quartiers Nord de la ville où des structures fortes consommatrices d'énergie et potentiellement raccordables ont été identifiées. Citons à titre d'exemple l'hôpital, la clinique, des immeubles de Chaumont Habitat ou encore l'école de gendarmerie.

Afin de limiter la gêne pour la circulation et l'impact sur les différentes chaussées, le tracé empruntera les promenades situées le long des boulevards Thiers et Gambetta avant de traverser les Vieilles Cours et de longer le Bouligrin. Un crochet par la place Aristide Briand permettra de rejoindre l'avenue des Etat-Unis.

Ce scénario s'inscrit pleinement dans le cadre du projet de loi sur la transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit une densification importante des réseaux de chaleur et une augmentation significative de la part des énergies renouvelables. Le réseau a d'ailleurs été labellisé « éco-réseau de chaleur » par l'AMORCE en décembre 2014 et 2015 pour ces performances environnementales, économiques et sociales.

5 CHAUMONT SE MET AU VERT

A partir du 1er janvier 2017, l'utilisation de produits phytosanitaires sera interdite sur les voies et dans les espaces publics, exception faite des cimetières et des zones industrielles. Les services techniques ont anticipé cette nouvelle réglementation en réduisant de plus de moitié les quantités de produits utilisées au cours des dernières années. Récemment, ils ont fait l'acquisition d'un nouvel outillage qui permet le désherbage mécanique des zones sablées. En parallèle, la réflexion et les expérimentations se poursuivent afin d'élaborer les futures techniques d'intervention et les schémas d'organisation qu'elles impliquent. Des tests sont menés pour évaluer l'efficacité des produits de traitement biocontrôle et, dernièrement, une vaste opération de désherbage manuel, ponctuelle et coordonnée, a réuni 50 agents du parc voirie sur un quart des rues chaumontaises. 5 tonnes de mauvaises herbes ont été collectées.

Si la fin de l'utilisation des produits phytosanitaires est bénéfique d'un point de vue environnemental et sanitaire, il est certain néanmoins qu'elle nous oblige à poser un nouveau regard moins réprobateur sur les herbes qui, inévitablement, seront amenées à être plus visibles dans l'espace public.



LE PROJET COMMERCIAL DE LA VENDUE EST RELANÇÉ

Un nouveau promoteur, Alphonse de Poitiers, reprend le projet de Klépierre en y apportant quelques modifications. Le calendrier initial devrait être tenu, à savoir une ouverture de la nouvelle zone commerciale début 2018. Christine Guillemy salue cette reprise.

Ce sont les récentes lois Macron et Pinel qui permettent aujourd'hui l'optimisme concernant ce projet de zone commerciale à La Vendue. Le promoteur initial, Klépierre, peut, grâce aux nouveaux textes, céder son projet et surtout toutes les autorisations qui l'accompagnent. Lorsque l'on sait le temps que prend l'obtention de ces sésames (permis, autorisation d'exploitation etc.), ce sont de précieux mois, pour ne pas dire des années, qui vont être gagnés pour ce projet que les Chaumontais attendent.

En reprenant les autorisations données à Klépierre, le nouveau promoteur ne s'expose pas non plus aux recours qui, rappelons-le, ont été légion lors de l'élaboration du projet initial.

« J'ai toujours cru dans ce projet. Plus que jamais, il me semble pertinent. Il correspond à une demande de la part des habitants et permettra de lutter contre l'évasion commerciale » rappelle Christine Guillemy, maire de Chaumont, qui n'a jamais perdu espoir dans ce dossier.

Preuve, selon elle, de la faisabilité et de la pertinence du projet de zone commerciale à La Vendue, ce sont trois propositions de reprises qui sont parvenues à la mairie lorsqu'il a été question de trouver un autre promoteur pour poursuivre cette opération.



«Un groupe familial qui a l'expérience des villes moyennes»

Le choix de la Ville s'est porté sur l'offre de la SCI Alphonse de Poitiers. Christine Guillemy s'en explique. « C'est un groupe familial, ce qui était très important pour nous », détaille-t-elle. « C'est un groupe qui a l'habitude de travailler dans des villes moyennes de la taille de celle de Chaumont. Et, nous savons qu'Alphonse de Poitiers aura le souci de l'équilibre de l'offre par rapport notamment au commerce de centre-ville ». Enseigne de bricolage, commerces dédiés à la maison ou aux sports notamment, on retrouvera à La Vendue les grandes lignes du projet de Klépierre, avec une locomotive alimentaire dont

le nom, à l'heure où nous écrivons ces lignes, n'est pas encore connu. On sait qu'Alphonse de Poitiers, qui dimensionne son projet en deux phases, garde la superficie initialement prévue mais il tiendra à redimensionner les cellules. La bonne nouvelle, c'est que la transmission du projet entre deux promoteurs va permettre de garder les délais initialement prévus, à savoir une ouverture de la zone début 2018. Christine Guillemy se veut rassurante vis-à-vis des commerçants chaumontais en annonçant que La Vendue jouera la carte de la complémentarité.

L. A.



CHAUMONT CHOISIE POUR LA QUALITÉ DU SITE ET DU PROJET

Yvon Houbé, le gérant de la société Alphonse de Poitiers, explique pourquoi le projet de la zone commerciale de La Vendue l'a intéressé.

9

Qu'est-ce qui a incité la société Alphonse de Poitiers à s'intéresser au projet de La Vendue jusqu'à se porter candidate pour reprendre le projet initialement proposé par Klépierre ? Yvon Houbé, le patron de la société répond immédiatement. « C'est la qualité du site et celle du projet qui ont été déterminantes », dit-il. S'il loue le projet, c'est parce qu'il a été pensé « dans sa globalité », précise le promoteur. « On retrouve dans ce projet un côté très organisé, très bien réfléchi. Il y a eu une approche et une analyse globales qui donnent tout son intérêt à ce projet ». Yvon Houbé a des armes pour comparer puisque son groupe construit de 25 000 à 30 000 m² de surfaces commerciales par an. Et davantage même dans les années les plus fastes. Il sait donc parfaitement de quoi il parle et indique que la société qu'il dirige investit ainsi depuis près de 40 ans. Il a l'expérience des villes moyennes de la taille de Chaumont mais peut travailler aussi dans des agglomérations plus grandes comptant de 200 000 à 300 000 habitants. À Chaumont, Yvon Houbé dit avoir trouvé un contexte et un environnement de qualité. Il indique aussi que son groupe est soucieux d'investir dans un patrimoine pérenne et qualitatif. « Nous réalisons des investissements à moyen ou long terme », souligne Yvon Houbé pour qui, tous les bons projets ont « leur raison d'être ».

Ainsi, il estime que celui de la zone commerciale de La Vendue mérite d'être mené à son terme. Il se dit

plutôt agréablement surpris par les contacts noués en vue de la commercialisation des espaces. Tout ne se fera pas en un claquement de doigts mais, malgré une conjoncture économique qui reste difficile, les choses avancent bien.

Le souhait d'une bonne complémentarité

Yvon Houbé va modifier quelques éléments du projet des « Portes de Chaumont » notamment au niveau de la galerie marchande qui sera redimensionnée. Quelques ajustements seront aussi apportés aux surfaces extérieures. « Ce que je souhaite, c'est une bonne complémentarité avec ce qui existe », insiste Yvon Houbé qui part du principe qu'un centre-ville commerçant fort permet aux zones commerciales d'être fortes et vice versa.

Aujourd'hui, alors que les négociations vont bon train, il préfère ne pas donner de noms d'enseignes qui viendraient s'implanter à La Vendue. Avec l'hyper, qui sera la future locomotive de la zone, Yvon Houbé indique simplement que les choses ont convenablement progressé. Réaliste sur les délais qui lui sont impartis pour démarrer les travaux puis pour ouvrir tout ou partie de la zone, Yvon Houbé sait que le dossier est très tendu. Mais l'expérience lui prouve que le projet reste parfaitement réalisable.

ÇA ROULE POUR CHAUMONT !

Respectueux de l'environnement, pratique et bénéfique pour la santé, le vélo a tout bon. La Municipalité multiplie les aménagements afin de répondre aux attentes des cyclistes, de sécuriser leurs trajets et de favoriser plus largement le développement des déplacements doux.

Chaumont est la ville quasi idéale pour se déplacer autrement qu'en voiture. Certes, « nous sommes dans un département rural où l'usage de l'automobile est important voire indispensable », commente Pierre Etienne, conseiller municipal délégué à l'environnement, « mais il faut laisser une juste place aux autres modes de déplacement plus respectueux de l'environnement et bien meilleurs pour la santé, comme le vélo. » Adopter ce mode de déplacement dit « doux » est plutôt aisé à Chaumont « parce que la ville est, dans sa partie centrale, relativement plate avec des distances adaptées à la pratique du vélo », explique le conseiller municipal. Inutile d'objecter des excuses liées au temps maussade ; « dans la ville de Copenhague, où la météo est moins clémente qu'à Chaumont, plus d'un quart des déplacements se font en vélo. » Débuté sous la précédente mandature, le développement du schéma cyclable et de la place du vélo en ville se poursuit donc avec de nombreux aménagements. « Cette année, nous avons mis l'accent sur les intersections, des points qui pouvaient être potentiellement dangereux quand voitures, camions et vélos doivent se croiser », poursuit Pierre Etienne.

Des points d'accroche

Des cyclistes, souvent représentés par le Collectif Chaumont à vélo, avaient d'ailleurs signalé qu'il était parfois compliqué de passer dans ces carrefours. « Nous demandons régulièrement à ce Collectif de réagir à nos propositions », détaille Pierre Etienne, « nous sommes dans une démarche d'échanges et de concertations qui nous permet d'être au plus proche des besoins des utilisateurs ». Autre point important qui va également ravir les cyclistes : la création de points d'accroche.

« Il y a un réel déficit et une grande demande », admet l'élu. « Nous avons établi une liste de lieux qui génèrent du trafic et qui seront équipés comme la Maison des associations, la salle des fêtes, le marché couvert, en tout une dizaine de points seront mis en place d'ici la fin de l'année. » A noter, la démarche de création originale de ces points d'accroche.

« Les Services techniques accueillent un étudiant de la licence professionnelle design du cadre de vie du lycée de Gaulle », explique Pierre Etienne, « il est chargé de la conception de ce nouveau mobilier urbain avec deux impératifs : utiliser de la matière première locale, prise dans les forêts communales, et les faire fabriquer ici, par les agents du service ». Une démarche durable à 100%. Dernière évolution en cours : les « voies vertes ». Jardins, parcs et autres promenades deviendront des aires de cohabitation entre piétons, cyclistes et rollers, ces derniers devant circuler « au pas ». Maintenant que les beaux jours reviennent, il n'y a plus qu'à préparer sa monture.



SAS CYCLISTE

DU NOUVEAU POUR LES VÉLOS

Ces derniers mois, de nouveaux aménagements ont été installés, avec des règles d'usage spécifiques. Sas, double sens cyclable, voie verte... le point avec ce dossier qui rappelle également les règles du « bien circuler » ensemble.

UN SAS CYCLISTE, RÉSERVÉ AUX CYCLISTES

Cette zone matérialisée au sol par un marquage spécifique facilite l'insertion des cyclistes en carrefour. Le principe consiste à reculer la ligne d'effet des feux sur toute la largeur de la chaussée concernée par le feu. L'espace ainsi délimité permet aux cyclistes de profiter du feu rouge pour se positionner devant les autres véhicules, afin :

- de mieux voir et d'être vu
- de présélectionner son « tourne à gauche » avant les véhicules qui sont derrière lui et qui suivent la même direction ;
- de démarrer avant les véhicules à moteur, ce qui assure une bonne perception et insertion ;
- de ne pas respirer les gaz d'échappement au démarrage ;

Le dispositif permet en outre d'améliorer la sécurité des piétons en éloignant les véhicules motorisés de l'aplomb de la traversée piétonne.

11

QU'EST-CE QUE LE « CÉDEZ-LE-PASSAGE CYCLISTE AU FEU ROUGE » ?

Dispositif existant depuis 2012, le « cédez-le-passage cycliste au feu rouge » fait partie des outils permettant de faciliter la circulation des cyclistes. Cette signalisation, apposée sous certains feux, permet aux cyclistes de franchir le feu rouge sans marquer l'arrêt sous réserve de céder le passage à tous les usagers, en particulier les piétons, bénéficiant du feu « vert ». Le feu rouge devient un cédez-le-passage pour les cyclistes pour la ou les directions indiquées par le panneau. A Chaumont, cette signalisation est composée de petits panneaux placés sous un feu et qui indiquent par une ou des flèches la ou les directions autorisées.

Pourquoi une telle mesure ?

Les caractéristiques physiques spécifiques du vélo autorisent cette mesure. En effet, son faible gabarit permettant une position avancée, l'absence de carrosserie et sa vitesse d'approche modérée à un carrefour offrent au cycliste une meilleure visibilité et une meilleure perception auditive que celles des automobilistes et des



conducteurs de deux-roues motorisés. Les faibles dimensions du vélo lui permettent en outre une réinsertion sans gêne dans le trafic une fois le feu franchi.

Ce dispositif responsabilise les cyclistes qui choisissent le moment opportun pour s'insérer de manière sécuritaire dans le carrefour et sans gêner les autres usagers, comme c'est par exemple le cas pour n'importe quel usager qui, dans un carrefour à feux, entreprend une manœuvre de tourne-à-gauche après avoir franchi un feu vert.

Il peut également permettre aux cyclistes de se décaler par rapport au flux des autres véhicules et d'éviter ainsi certains conflits particulièrement dangereux comme ceux avec les véhicules lourds en mouvement tournant. En France, plusieurs milliers de feux ont été équipés ces dernières années, dans des communes de toutes tailles, avec des retours positifs en termes de sécurité routière.

CIRCULATION PARTAGÉE, DÉPLACEMENTS APAISÉS : LES DISPOSITIFS MIS EN PLACE À CHAUMONT

LE DOUBLE-SENS CYCLABLE

La mise à double-sens cyclable d'une rue consiste à autoriser la circulation des cyclistes dans les deux sens d'une rue qui était auparavant à sens unique pour tous les véhicules. A Chaumont, les vélos peuvent circuler à double sens sur les voies à sens unique dans la plupart des zones 30* et zones de rencontre.

Sa fonction principale est de garantir un itinéraire sans détour offrant le plus court chemin. La présence de nombreux sens uniques en ville est très pénalisante pour les cyclistes et les oblige souvent à des détours très longs pour se rendre d'un point à un autre.

Le double-sens cyclable présente d'autres avantages :

- confort de ne pas être suivi par un véhicule motorisé ;
- amélioration du repérage, l'aller et le retour se faisant par le même itinéraire ;
- évitement de la circulation des axes à plus fort trafic ;
- meilleur confort et sécurité du piéton car le cycliste est encouragé à utiliser légalement la chaussée en libérant le trottoir.



DOUBLE-SENS CYCLABLE

L'AIRE PIÉTONNE UN ESPACE DÉDIÉ

L'aire piétonne est un espace public dont l'usage est dédié aux piétons. Le piéton y est prioritaire sur tous les autres usagers autorisés à y accéder. Il ne s'agit donc pas d'un partage de la voirie.

Une telle zone vise à faciliter avant tout les déplacements à pied, puis l'usage du vélo à faible vitesse ; la présence des véhicules motorisés devant rester exceptionnelle.

Les véhicules autorisés et les conducteurs de cycles peuvent circuler sur les aires piétonnes, à la condition de conserver l'allure du pas et de ne pas occasionner de gêne aux piétons. L'allure du pas est une vitesse aux alentours de 6 km/h.

La priorité est de garantir le déplacement des usagers dans les meilleures conditions de sécurité et de confort, que ce soit dans une zone 30, une aire piétonne, une voie verte, une zone de rencontre ou sur des aménagements cyclables « traditionnels » tels que pistes ou bandes cyclables.

12

LES BANDES CYCLABLES

La bande cyclable désigne une voie exclusivement réservée aux cycles à deux ou trois roues. Elle constitue une solution intermédiaire entre les aménagements en site propre - piste cyclable, voie verte - et ceux instaurant la mixité avec les autres véhicules comme la Zone 30 ou la Zone de rencontre.

Elle permet, par la présence du cycliste sur la chaussée même, de favoriser la co-visibilité entre les cyclistes et les véhicules motorisés. Toutefois, la bande cyclable ne présentant pas de séparation en relief avec la chaussée, le cycliste a tout intérêt à rester éloigné des véhicules à gros gabarit, en particulier à l'approche des intersections ou dans les courbes.

« Les pistes cyclables sont des chaussées exclusivement réservées aux cyclistes. Contrairement aux bandes cyclables, elles sont séparées de la chaussée générale »



BANDE CYCLABLE

*cf. précisions Zone 30 p. 13



« Une voie verte est, par définition, ouverte aux piétons, ce qui n'est pas le cas d'une piste cyclable, réservée aux cycles »



PISTE CYCLABLE

LA VOIE VERTE, UNE ROUTE SANS LES MOTEURS

La voie verte est ouverte à tous les usagers non motorisés ; elle constitue un espace de convivialité et de sécurité pour les personnes à mobilité réduite, les piétons, les cyclistes, les rollers, etc. Elle facilite, par exemple, la pratique du vélo à vitesse maîtrisée pour les jeunes enfants, les familles et les cyclistes débutants.

Voie de communication à part de toute circulation motorisée, elle n'en constitue pas moins un élément d'un réseau plus dense et peut donc croiser d'autres voies dont la plupart sont ouvertes à la circulation motorisée.

ZONE DE RENCONTRE, LA COURTOISIE DOIT PRÉDOMINER

La zone de rencontre est affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation spécifique.

L'introduction de cette nouvelle zone de circulation apaisée intermédiaire entre aire piétonne et zone 30 vise à une meilleure lisibilité pour l'ensemble des usagers de l'espace public. Le terme « rencontre » souligne que le rapport de force entre les usagers doit être écarté au profit d'un comportement de courtoisie, au bénéfice des



13

ZONE DE RENCONTRE

plus vulnérables.

La vitesse est limitée à 20 km/h pour tous types de véhicules, c'est-à-dire les vélos, les cyclomoteurs, les motos, les automobiles, les véhicules de livraisons, les bus... Le choix de faire figurer cette prescription de limitation de vitesse sur le panneau rappelle cette exigence.

LA ZONE 30 VITESSE LIMITÉE, SÉCURITÉ RENFORCÉE

La « zone 30 » est un ensemble de voiries où la vitesse est limitée à 30 km/h pour tout type de véhicules, c'est-à-dire, les vélos, les cyclomoteurs, les motos, les automobiles, les véhicules de livraisons, les bus. Cette exigence est rappelée sur le panneau qui signale l'entrée de la zone. Dans cet espace public, on cherche à instaurer un équilibre entre les pratiques de la vie locale et la fonction circulatoire en abaissant la vitesse maximale autorisée pour les véhicules.

Ceci doit aider au développement de l'usage de la marche en facilitant les traversées pour les piétons et l'usage du vélo en favorisant la cohabitation des vélos avec les véhicules motorisés sur la chaussée. C'est en raison de cette faible vitesse des véhicules qu'une cohabitation dans de bonnes conditions de sécurité est possible.

Toutes les rues en Zone 30 ne sont pas circulables en double sens cyclable. Un arrêté du Maire précise les rues où cela est autorisé : rue Félix Bablon, rue Maitret, rue Saint Louis, rue du Docteur Michel, rue des Abbés Durand, rue de L'Arquebuse, rue Mareschal, rue du Docteur Schweitzer et rue Lévy-Alphandéry à l'essai.

Source www.territoires-ville.cerema.fr

Collection Références

ISSN : 2276-0164 2015 / 02

ISSN : 2276-0164 2015 / 47

ISSN : 2276-0164 2015 / 11

ISSN : 2276-0164 2015 / 12

ISSN : 1263-3313

La zone 30

La zone de rencontre

L'aire piétonne

Zones de circulation apaisée

LA SEMAINE BLEUE 2016

Le programme complet

Le comité national de la Semaine Bleue a souhaité situer la Semaine Bleue dans la continuité de la journée internationale des personnes âgées programmée le 1er octobre 2016. Cette journée, placée sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies (ONU) permet de porter d'une seule voix les problématiques de vieillissement au sein de toutes les sociétés .

LUNDI 3 OCTOBRE

14 h 30 : conférence-débat :

"Le droit des grands-parents"

Salle du Patronage Laïque - Chaumont

Organisation : C.I.D.F.F. 52 (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles de Haute-Marne)

MARDI 4 OCTOBRE

14 h 30 : "Les Automnales"

Avec la participation des chorales de Chaumont, Nogent, Joinville

Salle des fêtes de Chaumont

Organisation : chorale Fraternité

15 h 00 : lectures à voix haute

«Les joies de l'automne»

aux Silos

MERCREDI 5 OCTOBRE

14 h 30 – 16 h 00 : sortie au Corgebin

Transports assurés

Lieu de départ : parking piscine couverte

Organisation : Association Forme et loisirs

15 h 00 : Concert de Gospel

à la Maison de l'Osier Pourpre

1 Place Eugène Grasset, rue de Bourgogne

Chaumont

JEUDI 6 OCTOBRE

14 h 00 : show Franck Derivault

"De Broadway à Rio"

Salle des fêtes de Chaumont

Organisation : CODERPA (Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées)

16 h 00 : Conférence-débat

"L'obligation alimentaire envers les personnes âgées"

au Tribunal de Grande Instance

Organisation : Tribunal de Grande Instance

15 h 00 à 17 h 00 : Atelier d'initiation aux tablettes tactiles niveau 1

aux Silos

sur inscription au 03 25 03 86 87

VENDREDI 7 OCTOBRE

9 h 00 à 12 h 00 : forum

"Accès aux droits des seniors"

au Tribunal de Grande Instance

Organisation : C.D.A.D 52 (Centre Départemental de l'Accès aux Droits)

14 h 00 : spectacle

avec la chanteuse Corinne

Salle des fêtes de Chaumont

Organisation : Association Jardin d'Alois

15 h 00 à 17 h 00 : atelier d'initiation aux tablettes tactiles niveau 2

aux Silos

sur inscription au 03 25 03 86 87

SAMEDI 8 OCTOBRE

15 h 00 : diaporama

"Chaumont et sa région"

Salle du Patronage Laïque - Chaumont

Organisation : Les amis d'hier et d'aujourd'hui

DIMANCHE 9 OCTOBRE

14 h 30 : film "Médecin de campagne"

au cinéma multiplexe À l'Affiche

Organisation : Office Municipal des Aînés /Centre Communal d'Action Sociale

Distribution des tickets le jour même, à l'entrée.

Transports assurés sur réservation au C.C.A.S :

62 place Aristide Briand - Chaumont

Tél : 03 25 31 70 00



ET MAINTENANT LE BOIS !

En septembre 2017, la Ville inaugurera sa chaufferie « bois » basée à La Rochotte.

Avec le gaz et la valorisation des déchets, l'idée est de diversifier les approvisionnements afin d'alimenter le réseau de chaleur. Explications.

La chaufferie « bois » ou « biomasse » qui verra le jour dans le quartier de La Rochotte est le fruit d'un travail de longue haleine. Elle est une sorte d'aboutissement. En 2011, la nouvelle délégation de service public signée entre la Ville et « Chaumont Energie Environnement » société dédiée de ENGIE Cofely prévoyait cette construction afin d'alimenter le réseau de chaleur et plus particulièrement de diversifier son approvisionnement.

La fin du fuel

Frédéric Roussel, adjoint au maire chargé de l'urbanisme et de l'environnement parle d'une philosophie assumée avec, pour alimenter le réseau de chaleur, la valorisation énergétique des déchets (55 % de l'approvisionnement), le gaz et la cogénération (25%) et donc bientôt le bois (20 %). Pour l'élue et le service « ingénierie » de la Ville, « ce mixte en approvisionnement présente deux vertus. Celle de sécuriser le système et celle de s'inscrire dans une dimension de développement durable en abandonnant totalement l'utilisation du fuel ». D'ailleurs, concrètement, sur le ter-

rain, les travaux commenceront par le démontage des installations « fuel » dans l'ancienne chaufferie de La Rochotte pour ensuite passer à la phase « réhabilitation », comme celles des façades vitrées, et même à une extension pour les silos qui accueilleront la matière première. L'entreprise CEE a en charge ses travaux pour un montant de 3,2 millions d'euros. La chaufferie qui entrera en fonction en septembre 2017 aura une puissance de 2,5 MW soit la production d'énergie pour alimenter 1 100 logements.

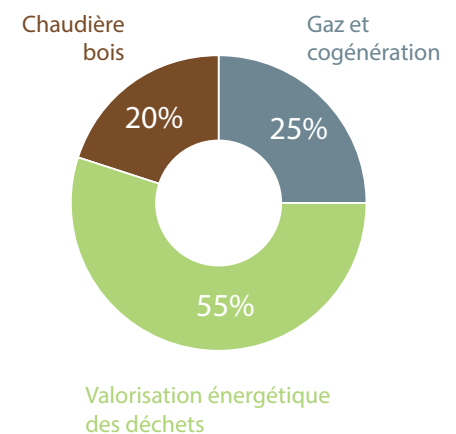
Plaquettes et broyats

Quant à l'approvisionnement en bois, il est également confié à Cofely via une de ses filiales. Le contrat spécifie qu'il sera issu des forêts situées de 50 à 100 km autour de la ville de Chaumont et notamment de parcelles dont la Ville est propriétaire. Chaumont détient 1 200 ha de forêts et la chaufferie va permettre de valoriser les houppiers. Pour Frédéric Roussel, « il est important de faire fonctionner la filière bois dans une logique de développement et de gestion raisonnée des forêts ».

En période de pleine chauffe, la chaufferie consommera une tonne de bois par heure soit 72 m³ par jour. Le tout sous forme de plaquettes forestières ou de broyats de palettes sachant que les fosses de stockage auront une autonomie de quatre jours. Notons enfin, qu'indépendamment des aspects purement techniques, un soin particulier a été porté sur l'aspect du bâtiment. La qualité de son architecture, avec un mélange de bois et de parement de couleur vert, va contribuer à son bonne intégration dans un quartier en pleine mutation grâce à l'opération Coeur de Rochotte et la construction du futur centre aquatique.

ETHAN BASCAULES

A TERME, UNE PLUS GRANDE MIXITÉ ÉNERGÉTIQUE DU RÉSEAU DE CHALEUR :



Bonnes vacances avec le CCHM



A la montagne La Mazerie en Haute-Savoie

du 24/07 au 7/08/15 : 15 jours

« Sur la piste des trappeurs »

(6/10 ans)

Un séjour idéal pour les jeunes aventuriers !
Au programme : imaginaire et découverte de la vie sauvage. Les sommets et les vallées du grand Bornand sont un formidable terrain de jeu pour les activités d'aventure : passer une soirée autour du feu, grimper dans les arbres et construire des cabanes, suivre des traces et observer les animaux sauvages. De belles rencontres vous attendent sur la piste du trappeur !

du 09/08 au 19/08/16 : 11 jours
« Sensations fortes dans les Alpes »

(14/17 ans)

Un séjour ados sportif pour vivre les Alpes à 200% ; il privilégiera les activités sportives spécifiques à la montagne : escalade, Via Ferrata, rando, canyoning autant de défis et d'expériences à vivre pleinement !

A la mer Château Tanguy au Val-André

du 02/08 au 16/08/16 : 15 jours

« Sporti-Musik »

(12/16 ans)

Sporti-musik est un séjour avec des vagues et du son ! Des vacances qui riment avec plaisir et nouveauté où les jeunes profiteront de nombreux rendez-vous musicaux dans le nord de la Bretagne comme la route du Rock à Saint Malo. Des activités sportives et culturelles en bord de mer compléteront ce programme.

du 16/08 au 26/08/16 : 11 jours
« Sur la route des corsaires »

(6/12 ans)

Une bonne occasion de plonger dans l'univers des corsaires. Un séjour où l'imaginaire aura toute sa place entre activités manuelles, grands jeux et veillées. Cap sur Val-André, sa plage de sable fin et ses trésors pour vivre des vacances pleines de découvertes et d'émotions.



Pour tout renseignement contacter :
Katia David au 03.25.32.13.87
ou passer nous rencontrer au C.C.H.M.
2 rue du 14 juillet, 52000 Chaumont

Site internet : www.cchm52.fr
Adresse mail : cchm.siege@cchm52.fr
Twitter - @CCHM52
Facebook - Cchm siege



Préparez les
appareils photos !
L'installation
du nouveau pont
de tôle est prévue
le 23 juillet.

SNCF : ATTENTION TRAVAUX

Du lundi 18 juillet au mardi 30 août 2016, des travaux d'ampleurs seront réalisés sur le viaduc et le pont de tôle. En conséquence, la gare de Chaumont ne sera pas desservie. Des substitutions routières seront mises en place.

Cet été, la SNCF engage d'importants travaux de rénovation sur deux ouvrages chaumontais. Sur le viaduc, plusieurs interventions lourdes sont programmées afin de réaliser des travaux d'étanchéité, d'assurer le remplacement de trois aiguilles et le renouvellement des voies sur le troisième étage. Quant au pont de tôle, c'est son remplacement complet qui est prévu avec l'installation d'un nouveau tablier.

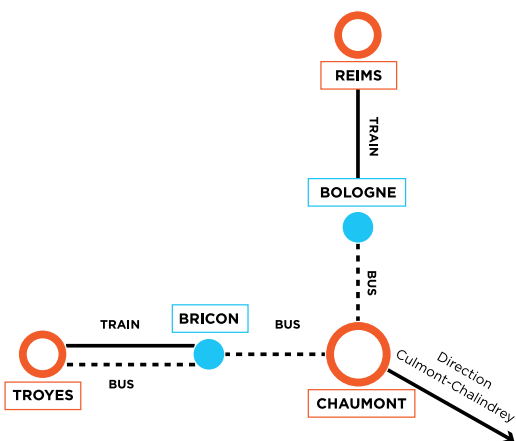
Les conséquences pour les voyageurs ne sont pas neutres. En effet, une interruption des circulations ferroviaires est prévue dans les 2 sens, entre Troyes et Chaumont, et entre Saint-Dizier et Chaumont. Elle sera totale du 17 juillet au soir au 29 juillet matin, week-ends compris. Du 31 juillet au 31 août, les trains ne circuleront que le week-end. Pour les trains TER durant cette période de travaux, SNCF a fait en sorte que le parcours des voyageurs soit amélioré grâce à l'ouverture des gares TER de Bologne et Bricon. Ceci afin de rapprocher les voyageurs au plus près de la gare de Chaumont et limiter les substitutions routières sur de trop longues distances. Cette solution permet de gagner 45 minutes par rapport à l'utilisation d'un bus effectuant la desserte du train entre Troyes et Chaumont par exemple. Des substitutions routières seront mises en place au départ des gares de Bologne et Bricon pour rejoindre la gare de Chaumont en 20 minutes environ afin d'assurer les correspondances et la suite du voyage.

Pour les trains Intercités

Intercités est contraint de limiter la circulation des trains de la ligne Paris Est – Belfort en gare de Troyes et de diminuer la fréquence des trains Paris-Troyes. Une correspondance par cars pour Belfort sera assurée à raison de deux allers-retours par jour. En fonction des horaires, le train terminus Troyes pourrait avoir une correspondance entre 10 et 30 minutes avec un train TER à destination de Bricon.

Plus d'informations :

- Après des agents en gare
- Sur le site TER Champagne-Ardenne : champagne-ardenne.ter.sncf.com
- En appelant Contact'TER Champagne-Ardenne au 09 69 36 66 69 (Appel non surtaxé du lundi au vendredi de 07h à 20h)



UNE NOUVELLE IDENTITÉ POUR LES MULTI-ACCUEILS DE LA VILLE

Dans le cadre d'un projet pédagogique, les étudiants en BTS 1ère année design graphique du lycée Charles de Gaulle ont travaillé sur la nouvelle identité visuelle des trois multi-accueils de la Ville. Cinq projets ont été présentés. Découvrez le projet retenu !



Les petits poucets, L'île aux enfants et La souris verte ont désormais une nouvelle identité visuelle... Ces trois multi-accueils situés à La Rochotte, au Cavalier et en centre-ville avaient besoin d'être clairement identifiés par les Chaumontais. En effet, à part les petits pensionnaires, peu d'habitants connaissent leurs noms. Pour leur trouver une identité visuelle, la Ville a fait confiance aux étudiants de Charles de Gaulle. Du 11 au 13 mai, les BTS design graphique option médias imprimés 1ère année ont travaillé sur le projet, sous l'œil attentif de leurs professeurs et de Nicolas Thiebault-Pikor cofondateur de l'atelier troyen OASP. Présent pour les guider tout au long du workshop, ce dernier a distillé ses conseils afin d'affiner les propositions des étudiants.

Identifier les trois structures

« La difficulté du projet est de concevoir une identité visuelle commune aux trois structures tout en jouant avec les noms afin qu'elles soient bien différenciées et identifiées », précise Amélie Musial, l'un

des professeurs. Pour ce faire, une réunion a été organisée avec Sabine Zurfluh et Isabelle Lutic, les directrices des deux crèches et Béatrice Huot, directrice de la halte-garderie. Il était important de connaître leurs besoins. Les étudiants devaient également bien comprendre le rôle de ces accueils collectifs destinés aux enfants dès l'âge de trois mois. Carte de visite, entête de papier à lettres, tampon, enseigne, et même blouse du personnel... « Les logotypes à réaliser doivent être applicables sur différents supports de communication en couleur comme en noir et blanc », poursuit l'enseignante.

Des projets de grande qualité

Le 27 mai, les étudiants ont présenté leurs cinq projets, chez eux, dans leur salle de classe, à un jury composé des trois directrices, de Dominique Romano, responsable éducation et petite enfance, d'Alexis Renault, directeur de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse pour la Ville et l'Agglo, et de Céline Brasseur, adjointe en charge de la petite enfance. « Les travaux ren-

du étaient d'une grande qualité. Nous souhaitons un projet simple et efficace, nous l'avons trouvé », déclare Alexis Renault. Les lauréats, ou plutôt les lauréates, sont Léa Dormoy, Noémie Picron, Alexia Jobert et Amy Trénouraux. « Il est important pour nous d'utiliser les talents locaux et de mettre en avant les formations dispensées sur notre territoire tout comme le savoir-faire de nos étudiants. Ils ont besoin de réaliser des projets concrets avec un vrai aboutissement et nous sommes heureux de pouvoir les y aider », indique Céline Brasseur. « Et sur un CV, c'est toujours un plus. Ça a été aussi enrichissant pour eux que pour nous car lors de la présentation, chacun a expliqué le cheminement de ses idées, nous permettant de mieux comprendre le travail d'un graphiste », poursuit Alexis Renault. « D'autres étudiants ont pensé le nouveau mobilier de la halte-garderie et en fonction des besoins et attentes des professeurs, de nouveaux projets verront le jour l'an prochain », précise l'élue. La nouvelle identité sera dévoilée à la rentrée. Le travail des étudiants prendra alors tout son sens.

JÉROME DUPUIS

**LE PROJET CHOISI :
«SIMPLE ET EFFICACE»**

L'idée des étudiantes d'assembler des lettres manuscrites, comme faites par des enfants, pour écrire les noms des structures a séduit l'ensemble du jury. Chaque structure a sa propre couleur et les filles ont choisi d'inscrire le nom des multi-accueils dans un rond rappelant les gommettes, l'une des activités préférées des bouts-de-chou.



Prendre les étudiants au sérieux

«Ces trois jours de workshop ont été très intenses. Les étudiants ont dû travailler sous contraintes avec une finalité très rapide. C'est un bon exercice pour eux. Ils ont été confrontés au monde professionnel et, pour des étudiants en BTS qui doivent être aptes à travailler à l'issue de la formation, c'est vraiment très intéressant », explique Nicolas Thiebault-Pikor, venu au lycée Charles de Gaulle sous sa casquette de graphiste indépendant. « Les projets me plaisent tous car ils ont réussi à utiliser des éléments du monde de l'enfance et à les intégrer dans quelque chose de graphique. Je trouve que c'est vraiment bien qu'une collectivité les prenne assez au sérieux pour les faire travailler. Ce n'est pas le cas partout ! ».



Paroles d'étudiants...



Ariane, Camille, Marion et Arnaud

« C'est vraiment un beau challenge pour nous. On apprend à travailler en groupe, c'est très important. A chaque étape de création, on se réunit et on parle du projet car on ne voit pas toujours ce qui ne va pas. Nous ne voulions pas rentrer dans les clichés alors nous sommes partis sur l'idée de triangles aux contours maladroits comme dessinés par un enfant, répétés trois fois. Afin de rappeler les jeux de construction, on les a assemblés de façon à créer trois formes différentes qui rappellent le nom de chaque structure »



Juliette, Irina, Eléanore et Raphaël

« On a travaillé sur une vraie commande, c'est donc beaucoup plus stimulant. On ne le fait pas juste pour avoir une note. Il y avait trois crèches donc on est partis sur le chiffre 3. Au début, on avait chacun notre idée. On avait des idées très différentes alors il n'a pas été facile de se mettre tous d'accord. Mais finalement, on a choisi les bases de Raphaël et on a tous apporté un petit quelque chose. Un projet comme celui-ci et les stages, que nous avons à effectuer, nous forment vraiment à la vie professionnelle ».

UNE INAUGURATION AVEC LES AFFICHES DE LA COLLECTION

Le Centre du graphisme de Chaumont ouvre ses portes au public le 8 octobre 2016 avec une exposition inaugurale qui met à l'honneur les collections d'affiches de la Ville de Chaumont. Près de 350 affiches seront ainsi présentées dans les 1000 m² d'espaces d'exposition du nouveau Centre, l'occasion pour les visiteurs de voyager à travers les exceptionnelles collections d'affiches de la Ville et de découvrir la réalisation architecturale de l'agence Moatti-Rivière.

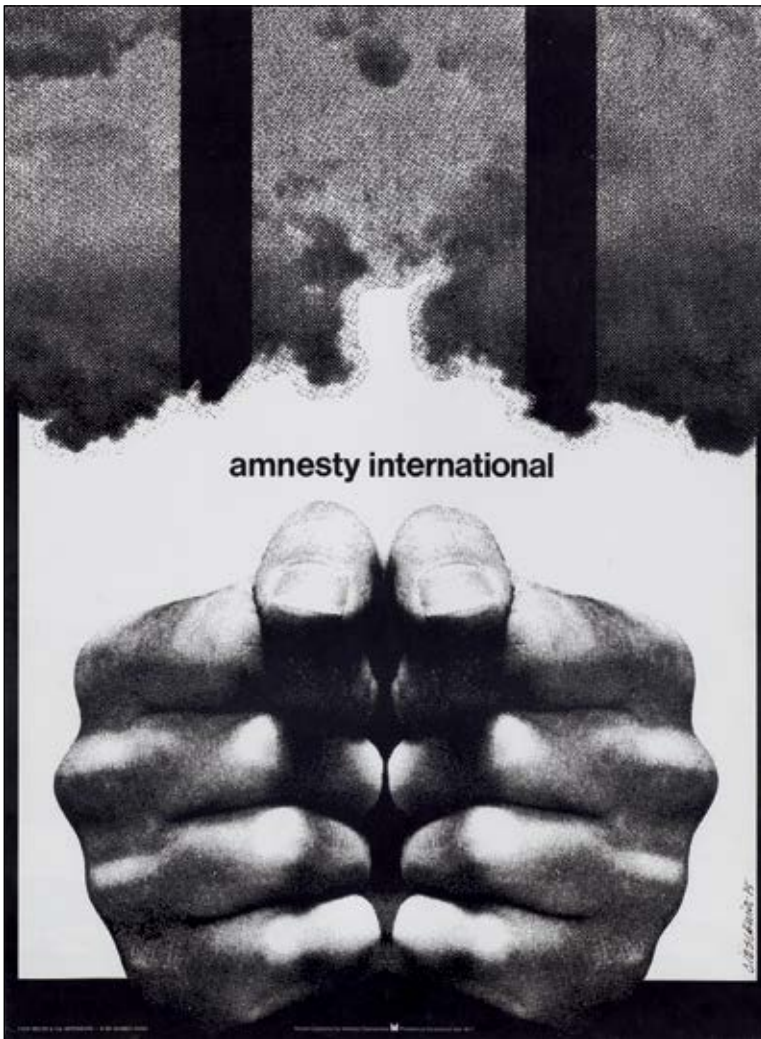


Chaumont et l'affiche sont liés par un destin commun depuis la donation du député Gustave Dutailly -près de 5000 affiches anciennes- en 1905. Représentative de « l'âge d'or » de l'affiche française illustrée, la collection Dutailly est l'une des principales collections publiques françaises dans le domaine. La redécouverte de ce patrimoine dans les années 1980 est à l'origine de la création d'un festival international d'affiche -puis de graphisme- qui a permis l'enrichissement de la collection grâce aux affiches envoyées au concours par des graphistes de tous les continents. Le fond d'affiches contemporaines de Chaumont comprend aujourd'hui environ 45000 pièces emblématiques de la meilleure production d'affiche au niveau international dans les dernières décennies.

C'est sur la qualité de cette collection et la reconnaissance du festival que s'est développé le projet d'implanter à Chaumont le premier lieu permanent en France consacré au graphisme. Si le festival et les silos ont depuis de nombreuses années investi et exploré d'autres supports et champs de création, les collections d'affiches sont le socle sur lequel l'histoire du graphisme à Chaumont s'est écrite. L'exposition inaugure des espaces qui accueilleront plusieurs expositions d'affiches par an. Le choix d'ouvrir le Centre avec une grande exposition des affiches de la collection était donc naturel.

1_

- 1_ André Baldinger, Dazibao
- 2_ Roman Cieslewicz, Amnesty International
- 3_ Atte Kartunnen, Soul sides
- 4_ Eugène Grasset, Salon des Cent



2-

Les affiches anciennes et contemporaines sont présentées conjointement, par le biais d'un parcours de visites qui privilégie la découverte et le plaisir des images. L'exposition aborde autant les enjeux esthétiques et techniques de la création que des problématiques sociales, culturelles, politiques et commerciales, à travers des îlots thématiques. La présentation témoigne ainsi de la diversité et de la qualité des affiches conservées. En faisant la part belle aux auteurs et en s'arrêtant sur les moyens, l'exposition questionne l'identité de la collection. Elle invite à la rencontrer et à la regarder.

LA COLLECTION
Exposition d'affiches
Centre du graphisme
8 octobre 2016 - 8 janvier 2017

De nombreuses activités seront proposées au public pendant toute la durée de l'exposition : visites guidées pour groupes, scolaires et individuels, ateliers de création, rencontres et conférences.



3-



4-

21

Visites en avant-première du CIG

Quelques semaines avant son inauguration, le Centre International du Graphisme ouvre ses portes aux Chaumontais. Des visites sont organisées au mois de juillet et permettront de découvrir ce bâtiment unique et les coulisses du montage de l'exposition inaugurale.

- Mardi 12 juillet 2016 : 17h
- Vendredi 22 juillet 2016 : 15h
- Vendredi 29 juillet 2016 : 15h

Durée de la visite : 45 minutes / 1 heure
Ouvert à tous. Entrée libre
Renseignements au 03 25 03 86 83

DÉ-CONSTRUCTIONS

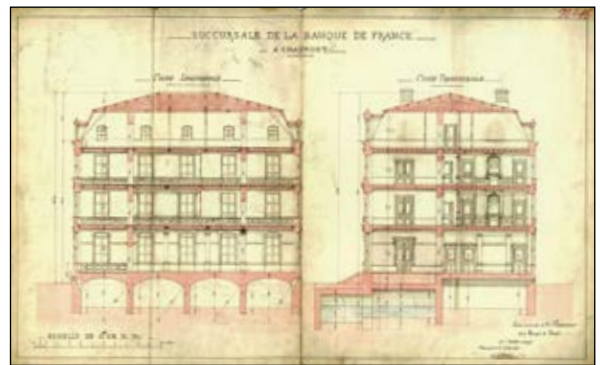
Cette exposition est une promenade "photo-graphique" dans le Centre International du Graphisme à travers une série de clichés de l'artiste Richard Pelletier. Le lieu est revisité par l'intermédiaire d'une déconstruction des volumes et des lignes, attirant l'œil sur le détail de la construction.

Ce regard artistique est orienté selon 4 axes : la direction de l'œil par un jeu de miroir ; le graphisme en chantier au fil de la construction ; la poésie du lieu par des reflets flous ; détails des coins et recoins.

En dialogue, un fonds iconographique met en lumière le bâtiment « Banque de France », patrimoine chaumontais, depuis sa construction au milieu du XIX^{ème} siècle, ainsi que son occupation par les services administratifs, les salles des coffres et le mobilier questionnant à leur tour les volumes et les lignes.



22



Exposition « Dé-constructions »

Du 10 septembre au 5 novembre
Les silos, rez-de-chaussée



HOMMAGE AUX MAÎTRES

19 peintres internationaux du mouvement « Libellule Renaissance Contemporaine » ont rivalisé d'imagination et de talent pour rendre « Hommage aux Maîtres ». Ce thème était imposé par Lucás Kändler leur chef de file et adepte du réalisme magique.

Ainsi Ariev, Bachelier, Baddeley, Bailly, Comand, De Rosa, Janda, Jontschewa, Kändler, Kopera, Malinowski, Müller, Oscity, Ravski, Sablon, Tiunine, Verdessi, Zacek, Zademac délivrent leurs messages

spirituels et leurs visions symboliques sur le monde contemporain en revisitant les œuvres et les ateliers des maîtres de jadis.

Des créations spectaculaires à découvrir pour le plus grand plaisir de tous les publics.

« Libellule, hommage aux Maîtres »

Exposition du 10 juillet au 4^{er} septembre 2016
Chapelle des Jésuites
48, rue Victoire de la Marne

BIENNALE DES ARTISTES HAUT-MARNAIS : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

La Biennale des Artistes Haut-Marnais fête ses 20 ans d'existence et aura lieu du 14 janvier au 5 mars 2017 à la Chapelle des Jésuites de Chaumont. La Biennale a pour vocation d'exposer des œuvres diversifiées et qualitatives. Elle contribue ainsi à faire connaître leurs auteurs Haut-Marnais ou ceux qui résident dans le départe-

ment auprès du public et des professionnels de la culture.

Les prix de la Ville de Chaumont, du Conseil départemental et d'Arts-Inter viennent couronner ce rendez-vous incontournable. Peintures, dessins, photographies, installations, sculptures seront à l'honneur.

Renseignements et inscriptions

03 25 02 44 91
03 25 03 01 99

Téléchargement inscriptions

www.ville-chaumont.fr

L'AJPC : LE PLAISIR DE MARCHER ET COURIR ENSEMBLE !



Issue d'un petit groupe de coureurs réunis une fois à deux par semaine dans les années 80, l'Association des Joggeurs du Pays Chaumontais, constituée en 2006, s'est ouverte à la marche nordique en 2010, ne cessant de grandir depuis.

Aujourd'hui, 190 coureurs et 252 marcheurs composent les effectifs de ce club de sport loisir qui défend les valeurs de convivialité et d'esprit d'équipe.

Débutants ou confirmés, désirant pratiquer leur sport en loisir ou en com-

pétition, tous sont accueillis lors des cinq sorties hebdomadaires organisées en début de journée ou de soirée. Encadrés par des bénévoles formés, des entraînements aux compétitions locales et de proximité sont proposés à toutes et tous quel que soit leur niveau, et dès septembre, une période d'initiation de deux mois sera même ouverte aux débutants. En parallèle, l'AJPC mise aussi sur les stages, comme celui de préparation trail et marche nordique de Samoëns, ou sur les échanges interclubs.

Avec l'expérience acquise au sein du club, certains coureurs s'engagent aujourd'hui sur des courses de très haut niveau comme actuellement celle en montagne de « Serre-Zinhal » en Suisse, le Marathon de New York en novembre 2015, celui de Prague ou encore de Paris en avril dernier.

Egalement à l'origine de la récente projection du film à Chaumont « Free to run » en présence de son réalisateur Pierre Morath, l'association diversifie sa palette d'activités sportives en dehors des rassemblements festifs indispensables au rapprochement de tous les adhérents.

Entre convivialité, possibilité de naviguer d'une activité à l'autre et liberté de participer à sa guise et à son niveau, l'AJPC offre un maximum de plaisir dans la pratique sportive de la marche nordique et de la course à pieds.

www.ajpc-chaumont.fr
secretariat@ajpc-chaumont.fr

23



LA CORRIDA S'ÉTEND AUX FAMILLES

Connue et reconnue du public chaumontais depuis sa création en 2000, la Corrida pédestre organisée au centre-ville et initiée par l'Office Municipal des Sports et le Journal de la Haute-Marne s'ouvre dorénavant aux familles.

En proposant 2 courses complémentaires à la manifestation du 10 septembre prochain, parents et enfants pourront courir ensemble en toute convivialité.

Dès 19h, les enfants nés entre 2005 et 2009 prendront le départ pour une

course de 8 minutes sur un circuit réduit de la Corrida. Les jeunes nés entre 2001 et 2004 pourront ensuite prendre le relais pour une boucle complète de la Corrida pédestre de 20h en parcourant 3 kilomètres sans classement. A noter toutefois que les 200 premiers inscrits se verront offrir des bons d'achat et de nombreux lots pour leur participation à l'une des courses de la corrida des familles.

Renseignements et inscriptions sur www.oms-chaumont.com

1^{ÈRE} JOURNÉE

« FAITES DU SPORT »

Pour la rentrée, l'Office Municipal des Sports lance sa 1^{ère} journée « Faites du Sport » le dimanche 4 septembre prochain dans les trois Gymnases du site Issartel et sur le stade Gagarine.

Cet événement, organisé le lendemain du Forum des associations 2016, permettra aux visiteurs en quête de nouvelles sensations sportives de découvrir la palette d'activités existantes sur notre territoire. Autour des initiations et animations proposées de 9h30 à 12h et de 14h à 16h, chacun pourra s'essayer aux diverses activités afin de trouver celle qui lui conviendra.

Pour cela, l'OMS fournira à chaque visiteur un passeport pour la journée, lui permettant ainsi d'être pris en charge par tous les clubs participant à l'opération. Un tirage au sort sera également effectué en fin de journée, offrant des bons de réduction sur les inscriptions et les licences.

Tous les renseignements sur www.oms-chaumont.com

TROIS FILLES EN OR

L'ECAC Handball a fait du sport féminin une véritable vitrine. Sur le terrain comme dans les coulisses, Mirella Fontaine, Erika Marquez et Chloé Henry œuvrent afin d'assurer le rayonnement du club et de faire partager leur passion au plus grand nombre.



LE HANDBALL POUR TOUS

“La valeur n’attend point le nombre des années...” Chloé Henry n’a que 17 ans. Poursuivant ses études à Chaumont, cette joueuse évoluant au sein de l’équipe des moins de 18 ans a décidé de donner de son temps afin de permettre aux personnes confrontées à un handicap de s’adonner aux joies du handball. Licenciée à l’ECAC Handball depuis 2012, Chloé a proposé aux dirigeants du club, en 2015, de développer un projet en lien avec le programme national “Hand Ensemble”. Via un service civique, Chloé consacre 24 heures par semaine à la mise en place de moments dédiés aux personnes souffrant de différents handicaps. Preuve du travail accomplie, deux journées spécifiques ont d’ores et déjà été organisées cette saison. Suivant diverses formations en lien avec ce projet, Chloé devrait récolter à court terme le fruit du travail accompli. Une section “Hand Ensemble” ouverte à destination des personnes confrontées à différents handicaps devrait ainsi voir le jour dans les prochains mois.

L’équipe féminine de l’ECAC Handball a récemment décroché son maintien en Nationale 3 au terme d’une saison riche en émotions. Deux joueuses auront notamment participé à cette réussite collective. Agée de 23 ans, Mirella Fontaine a découvert les joies du handball à l’âge de quatre ans à La Réunion. Remarquée pour ses prédispositions dès son enfance, Mirella aura intégré les rangs de l’équipe de la Réunion à plusieurs reprises. Affectée en métropole en qualité de gendarme, cette joueuse évoluant aux postes de demi-centre ou ailière-gauche a intégré l’ECAC Handball en 2013. Non contente de participer aux performances du club chaumontais, Mirella s’est imposée au sein de l’équipe de France de la gendarmerie nationale. Cette sélection aura remporté le prestigieux Championnat de France interarmées. Sacrée meilleure joueuse de cette compétition, Mirella a officiellement intégré l’équipe de France interarmées, sélection comptant de nombreuses handballeuses de haut-niveau.

De Bagnères-de-Bigorre à Chaumont

Agée de 25 ans, Erika Marquez est également gendarme. Après avoir découvert le handball à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), sélectionnée à plusieurs reprises au sein de la sélection régionale Midi-Pyrénées, Erika aura acquis technique et expérience au sein du Pôle Espoir de Toulouse avant de rejoindre l’ECAC Handball en 2013. Comme Mirella, Erika est habituée à évoluer, selon les besoins, aux postes d’arrière-gauche ou arrière-droite. Elle figure parmi les cadres de l’équipe de France de la gendarmerie nationale récemment sacrée Championne de France inter-armées.

TOUJOURS PLUS HAUT

Nouvelle perle de l'escalade française, Flavy Cohaut a multiplié les performances au plus haut niveau national au cours d'une saison époustouflante.

Le sport de haut niveau ne se limite pas aux performances des volleyeurs chaumontais. Dans un certain anonymat, l'association Génération Roc hisse depuis 1993 des grimpeurs parmi les meilleurs français. Dans le sillage de ses glorieux aînés, la Chaumontaise Flavy Cohaut a tracé sa voie au plus haut niveau national au cours d'une saison riche en émotions. « A seulement 15 ans, Flavy profite de qualités physiques exceptionnelles, mais cette athlète de haut niveau est avant tout imperturbable, notamment lors de grands rendez-vous »,

commente Eric Bourson, président de Génération Roc et responsable de la Section sportive Escalade au sein du collège Saint-Saëns. Les performances de Flavy Cohaut témoignent de la progression d'une des meilleures grimpeuses françaises.

L'échappée belle fut ouverte en discipline Bloc (parcours sans corde sur une paroi culminant à 4,5 mètres). Après avoir gagné la Coupe de France grâce à deux victoires glanées à Chamonix et Ballée, et une deuxième place à Valence, Flavy Cohaut a dû se contenter, « pour un détail », du titre de vice-Championne de France, à Toulouse, à l'occasion des Championnats de France.

Combinés à une troisième place acquise lors d'une épreuve sélective en équipe de France, ces résultats auront permis à Flavy Cohaut de décrocher un billet en équipe nationale. La Chaumontaise sera ainsi en lice, cet été, à l'occasion de deux manches de Coupe d'Europe. Au gré de nouvelles performances, Flavy Cohaut pourrait décrocher sa sélection pour les Championnats du Monde organisés, en novembre, en Chine.

Le doublé en Vitesse

Non contente de briller en Bloc, la nouvelle perle de Génération Roc a triomphé dans les deux épreuves présentées discipline Vitesse. Contrainte, en raison de l'absence d'infrastructures adaptées en Haute-Marne, de s'entraîner au Pôle national Vitesse de Voiron, Flavy Cohaut a été sacrée Championne de France en catégories Voie officielle et Voie classique. Ces deux titres auront logiquement permis à la Chaumontaise d'être appelée en équipe de France. Flavy Cohaut portera ainsi le maillot tricolore à l'occasion des prochains Championnats d'Europe.

Ces performances exceptionnelles n'auront en rien altéré la motivation

de la Chaumontaise. La discipline Difficulté consiste à se hisser le plus haut possible en un temps limité. Troisième de la manche de Coupe de France organisée à Valence, Flavy Cohaut a échoué au pied du podium à l'occasion des Championnats de France. Associée aux performances enregistrées en catégories Bloc et Vitesse, cette quatrième place aura permis à la Chaumontaise de décrocher le titre de Championne de France de Combiné. Là encore, Flavy Cohaut est appelée à représenter la France lors des prochaines échéances européennes.

Championne de France UNSS (avec trois camarades du collège Saint-Saëns), Flavy Cohaut profite d'un dispositif permettant de multiplier les entraînements. « Flavy s'entraîne deux fois par semaine dans le cadre de la Section sportive Escalade du collège Saint-Saëns, à ces entraînements s'ajoutent ceux du club et un autre dans le cadre des activités UNSS. Concrètement, Flavy s'entraîne une fois par jour. Flavy a été approchée par le Pole France d'Aix-en-Provence, mais elle a choisi de rester à Chaumont », se réjouit Eric Bourson.

PAROLES D'ÉLUS



GÉRARD BOCQUILLON
Adjoint au Maire chargé
de la culture et
du patrimoine historique

LE RENOUVEAU DU NOUVEAU RELAX

Le Nouveau Relax, théâtre de Chaumont, a été ouvert en 2005. Depuis octobre 2007 il est devenu scène de niveau national, conventionné dans un partenariat entre la Ville, l'État, la Région et le Département.

Sa mission est de diffuser l'ensemble des formes du spectacle vivant, d'organiser une politique de résidences d'artistes et de coproductions et d'accueillir des publics diversifiés.

C'est dans cet esprit d'ouverture que la Municipalité a souhaité faire évoluer les thèmes des spectacles.

A compter de la nouvelle saison 2016-2017, le théâtre s'orientera vers la représentation de pièces et de soirées musicales dont la diversité devrait être appréciée par tous les publics, à Chaumont ou dans le cadre de l'opération « Théâtre'O Pays ».

Le thème général en sera le Théâtre et la Musique et on y glissera même quelques soirées de cirque. C'est ainsi qu'à côté des compagnies théâtrales nationales se produiront des compagnies locales comme « Meli Melo fabrique » ou « Théarto » mais aussi des groupes musicaux en partenariat avec Fugue à l'Opéra, BBB Association (Noct'en Blues), Soundtrack, Subwave Records, le Jazz des An'Arts Chroniques, Diego Imbert et d'autres. Sans oublier des pièces du répertoire avec, cette année, le théâtre « revisité » de Racine : Andromaque, Bérénice et Iphigénie.

Et à noter, en particulier, un concert exceptionnel donné en décembre par la Compagnie Inouïe « La face cachée de la lune » d'après « The dark side of the moon » l'album culte des Pink Floyd.

Le Nouveau Relax c'est aussi l'offre théâtrale apportée aux élèves des collèges et lycées locaux qui pourront participer à des ateliers théâtres (dirigés par Olivier Tchang-Tchong artiste en résidence) et assister à diverses représentations même pendant le temps scolaire.

Ainsi, pour la nouvelle saison, le Relax programmera pas moins de 75 représentations, dont 14 pièces de théâtre, 14 spectacles musicaux, 4 soirées de cirque, 3 de danse, à quoi s'ajouteront 25 représentations scolaires et 6 après-midi réservées aux plus jeunes dans le cadre du « Relax en herbe ».

« Le théâtre a charge de représenter les mouvements de l'âme, de l'esprit, du monde, de l'histoire » nous dit Ariane Mouchkine.

Alors pour vous faire votre opinion, vous êtes tous invités à la présentation des spectacles de la saison donnée dans le cadre d'une soirée-cabaret gratuite le 16 septembre prochain à 19 h au Nouveau Relax.



PATRICK LEFÈVRE
Liste "Ensemble
construisons l'avenir"

UNE OPPOSITION COHÉRENTE ET ARGUMENTÉE

Trop souvent, l'opposition municipale que nous représentons est accusée de faire, je cite, de l'opposition systématique.

« Vous vous êtes opposés au cinéma (ce qui est faux – nous avons refusés certaines modalités importantes de sa réalisation), maintenant vous vous opposez au projet de zone commerciale sur le site de La Vendue ».

Rectifions donc les choses. Le seul point de vue qui nous guide est l'intérêt de la ville et de ses habitants. Notre opposition n'est donc bien évidemment pas systématique (nous votons plus de 80% des délibérations), elle développe une cohérence et une perspective en terme d'aménagement du territoire. Voilà pourquoi je me suis laissé à penser en d'autres temps qu'on pouvait parler d'opposition constructive. Quand nous votons contre une délibération, nous argumentons de la façon suivante. Nous disons pourquoi, et toujours nous envisageons une solution alternative, proposition que nous mettons à disposition de ceux qui nous la réclament.

Prenons l'exemple du projet de zone commerciale au sud de Chaumont.

Notre analyse est organisée autour de trois principes : la complémentarité de l'offre, la dynamique du centre-ville et la proximité des services.

Concernant le premier principe, nous avons toujours affirmé qu'il était indispensable, afin d'éviter l'évasion commerciale, de créer rapidement les commerces (les enseignes !!!) manquants. Ceux-ci sont nombreux. L'aménageur commercial (la SCI Alphonse de Poitiers) ne raisonne pas de cette façon. Il vient avec ses enseignes, ses franchises sans prendre en compte la réalité locale. Pourquoi construire à La Vendue certains commerces qui vont en détruire d'autres par ailleurs.

Ce risque est démultiplié lorsqu'on considère le projet de galerie composé de 18 boutiques. On touche ici au deuxième principe énoncé.

Il est clair que ce nouvel espace va fragiliser considérablement le centre-ville. A l'heure où la quasi-totalité des urbanistes commerciaux visent la redensification commerciale des centre-villes, ce projet de galerie nous est apparu comme particulièrement passéiste.

Troisième principe : celui de proximité. Pendant la campagne des municipales, nous avons proposé l'aménagement d'espaces commerciaux « intra-muros ». Par exemples, la rue de la République, la zone de l'ancien dépôt SNCF, le site Viralu, le centre-ville (considéré comme une galerie commerciale à part entière, avec un stationnement augmenté le long du boulevard Voltaire – prolongation du 1er étage),... Nous sommes toujours persuadés que cette option est la meilleure.

Voilà, pour partie, les raisons de notre opposition. Nous sommes à la disposition de chaque habitant de Chaumont et de Brotttes pour échanger s'il le souhaite !



BÉRANGÈRE ABBA
Liste Cyril de Rouvre

NOUVEAU TERRITOIRE, NOUVEL HORIZON...

Vous trouviez Chaumont et son agglomération autocentrée, naviguant à vue et sans but ? Vous rêviez d'un nouvel horizon ?

La loi NOTRe l'a fait ! Au premier janvier 2017, nous ne serons plus 35 mais 46 000 habitants, au sein d'un nouvel Ensemble : Nogent, Bologne, Vignory, Froncles... En tout 39 communes nous rejoignent, qui des forges à la recherche-développement en passant par la coutellerie, le design graphique ou le patrimoine, marieront compétences, savoir-faire et identités pour faire naître de nouvelles dynamiques dans un esprit de coopération et de solidarité. Encore faut-il savoir le faire et entendre la crainte de certaines communes de ne plus guère peser. Il faudra écouter les besoins et intérêts de chacun, sortir des rapports de force pour dessiner des objectifs communs.

Au delà, les difficultés demeurent : précarité, urgence écologique, baisse des ressources, repli sur soi... Les défis dépassent largement les frontières administratives, et plus que de rationalisation nous avons avant tout besoin d'une vision.

Parce qu'on rêve d'autre chose que d'uniforme, d'un territoire et d'une vie sous perfusion nucléaire, d'agriculteurs qui se meurent, de projets pharaoniques sans âme, de caméras aux coins des rues et de caddies bien remplis. Le progrès n'est pas là !

On peut vouloir « moins et meilleur », d'une consommation raisonnée qui épanche amplement notre soif de légèreté, d'une économie du partage qui nourrirait de sens nos matins difficiles.

Car rien ne vaudra, le jour venu, la gratitude de nos enfants en l'héritage d'une terre saine et de souvenirs heureux de moments partagés, plus que de biens amassés au mépris du monde qu'on leur laisse.

Et puisque la richesse est dans la diversité, que de l'échange de points de vue naissent les solutions, on n'a d'autre choix que de continuer à avancer, s'opposer à ce qui nous semble menacer les équilibres locaux, défendre, toujours, un projet plus juste, plus soutenable où chacun a sa place et son rôle à jouer, pour pouvoir se dire qu'on a fait notre part, qu'on a fait ce qu'on a pu.

**LES ESTIVALES
DU 2 AU 24
JUILLET
2016**

PLACE HÔTEL DE VILLE

CHÂTEAU GONFLABLE

ATELIERS CRÉA

PLAGE

ELASTIVOL

PLACE ARISTIDE BRIAND

PARC DU BOULINGRIN